



**jeunes  
-rives**

## **LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE**

### Aux représentant-e-s des médias

La concrétisation du projet sera soumise au Conseil général le 29 juin

## **Etape décisive pour le parc des Jeunes-Rives**

**Le projet de parc des Jeunes-Rives, consolidé à la suite d'une large consultation et du préavis favorable des commissions parlementaires de la Ville de Neuchâtel, s'apprête à franchir un cap décisif avec son passage au Conseil général le 29 juin prochain. Ce projet phare de la législature prend une nouvelle dimension dans le contexte de l'après-Covid-19, entre soutien aux acteurs économiques et création d'espaces publics pour tous.**

Le parc urbain des Jeunes-Rives va passer son grand oral au Conseil général le 29 juin prochain. Le parlement de la Ville débatera du concept global du parc et du crédit pour sa réalisation, qui comprend une plage urbaine équipée et accessible à toutes et tous, des arbres et des surfaces vertes le long des rives, des restaurants, une grande place de jeux et une crique revitalisée. Si ce projet passe la rampe, les rives du lac et une partie de ce parc végétal de 70'000 m<sup>2</sup> seront accessibles dans leur nouvelle configuration en été 2022.

Le dossier, présenté à la presse le 21 janvier dernier avec des variantes, « *est arrivé au stade ultime de sa maturité* », a déclaré Thomas Facchinetti, président de la Ville, lors d'un point de presse sur place. « *Ce projet phare de la législature, très attendu par la population, a été passé au crible par près de 30 associations, partis et acteurs concernés par le projet, ainsi que par quatre commissions du Conseil général qui ont toutes donné leur préavis très largement favorable* », a expliqué Thomas Facchinetti.

### **Des espaces publics pour toutes et tous**

La pandémie de coronavirus a entraîné le report de quelques semaines du passage de ce rapport au Conseil général. « *La situation inédite que nous avons traversée, avec les mesures de semi-confinement, a illustré la nécessité d'offrir des espaces publics de délasserment et de culture pour toutes et tous, confirmant la vision urbanistique présentée dans ce projet* », a indiqué de son côté la directrice de l'urbanisme, Christine Gaillard.

Durant la période particulière de mars à mai, la Ville n'a pas voulu interdire l'accès aux rives au public, estimant que les personnes ne disposant pas d'un jardin ou d'un balcon

ont aussi besoin d'espaces verts pour marcher, contempler ou se rencontrer, dans le respect bien sûr des consignes sanitaires. « *En résumé, la création de parcs urbains de qualité est un corollaire indispensable de la densification urbaine* », a souligné la conseillère communale.

## Résultats de la consultation

Depuis sa présentation à la presse, le 21 janvier dernier, le rapport a été soumis à 31 acteurs collectifs, parmi lesquels les partis politiques, les associations de quartiers riveraines, les associations économiques, de défense de l'environnement ou encore relatives à la mobilité. 27 d'entre ces entités ont répondu à l'appel, totalisant près de 1'500 réponses.

Le principe du réaménagement du site est approuvé par 85% des sondés. La réalisation des travaux en deux secteurs recueille aussi une large majorité. Quant à l'appréciation du projet lui-même, c'est une consécration : l'écrasante majorité le trouve de qualité à 89%, dont un tiers d'avis très favorables et aucun avis négatif. Les variantes proposées par le Conseil communal sont-elles aussi plébiscitées.

« *Ces résultats montrent que le projet des Jeunes-Rives, en comblant les attentes, bénéficie d'un alignement d'étoiles exceptionnel*, résume Violaine Blétry-de Montmollin, directrice des infrastructures. Et même sur le timing : « *La pandémie de Covid-19 nous a plongés dans une situation inédite, et est source de nombreux défis pour l'économie locale, sur lesquels nous travaillons en ce moment. Et il nous apparaît clairement que la réalisation du parc des Jeunes-Rives est une réponse à ces défis, par le soutien apporté à l'économie et à l'emploi, tout en s'inscrivant dans les objectifs du développement durable* », ajoute la conseillère communale.

## Parcours numérique

Le parc des Jeunes-Rives, devisé à 26,6 millions de francs doit être réalisé en deux étapes, la plus grande entre 2021 et 2023, alors que la deuxième - qui concerne essentiellement le parking et l'actuelle place rouge - fera l'objet d'un autre rapport et sera réalisée par la suite, sans jamais que le site ne soit fermé à la belle saison. Dans le courant de cet été, si le Conseil général donne son feu vert au projet, un parcours numérique interactif et évolutif sera d'ailleurs installé sur le site pour présenter le projet dans sa globalité à l'attention du grand public.

Neuchâtel, le 16 juin 2020

Le Conseil communal

### Renseignements complémentaires :

Thomas Facchinetti, président, directeur de la culture et de l'intégration, 032 717 75 02

[thomas.facchinetti@ne.ch](mailto:thomas.facchinetti@ne.ch)

Violaine Blétry-de Montmollin, vice-présidente, directrice de la sécurité, [violaine.bletry-](mailto:violaine.bletry-demontmollin@ne.ch)

[demontmollin@ne.ch](mailto:demontmollin@ne.ch), 032 717 72 03

Christine Gaillard, conseillère communale, directrice de l'urbanisme, 032 717 76 02,

[christine.gaillard@ne.ch](mailto:christine.gaillard@ne.ch)